

Bagnères de Luchon, le 14 novembre 2017.

Chère Amie, Cher Ami,

J'ai le plaisir de vous inviter à bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le 24 Novembre 2017 à 20 H 45
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

CONSEIL MUNICIPAL

1. Election d'un nouvel adjoint au Maire.
2. Délibération modificative relative à la composition des commissions municipales.
3. Délibération relative à la désignation d'un nouveau Conseiller Communautaire de la commune de Bagnères de Luchon à la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.
4. Désignation d'un nouveau représentant suppléant du Conseil Municipal au Comité Syndical du SIGAS et au Conseil d'Exploitation de la régie Luchon-Superbagnères Pyrénées-Vous.
5. Désignation d'un nouveau représentant de la commune au sein des instances de la SPL Midi-Pyrénées.
6. Désignation d'un nouveau représentant suppléant de la commune à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale.
7. Désignation de deux nouveaux représentants de la commune aux Conseils d'Administration du Lycée Edmond Rostand et du Collège Jean Monnet de Bagnères de Luchon.
8. Désignation d'un nouveau délégué du Conseil Municipal au Comité de Pilotage du programme de coopération avec l'ACAD.
9. Décision modificative n° 4 du budget communal.
10. Décision modificative n° 1 du budget de l'eau.
11. Annulation d'un titre émis à tort.
12. Fixation du forfait communal relatif aux dépenses de fonctionnement des écoles.
13. Délibération autorisant l'intégration du bâtiment « Chambert » dans l'état de l'actif de la ville.
14. Délibération d'approbation de la convention de mise à disposition du bâtiment « Chambert » à la régie des Thermes.
15. Convention de groupement de commandes entre la commune de Bagnères de Luchon, le Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement de Superbagnères et la régie Luchon Forme et Bien-Être pour la passation d'un marché public de prestation, de conception et réalisation de campagnes de communication – autorisation de signature.
16. Actualisation des frais de secours sur le domaine de la station de ski de Luchon-Superbagnères pour la saison d'hiver 2017/2018.
17. Fixation des modalités de participation aux frais de secours sur le domaine de la station de ski de Luchon-Superbagnères pour la saison 2017/2018 et approbation des conventions avec l'ambulancier et le prestataire de l'héli-barquette.
18. Actualisation du plan de secours.
19. Questions diverses.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES THERMES DE LUCHON

1. Décision modificative n° 3 du budget des Thermes.
2. Délibération autorisant l'intégration du bâtiment « Chambert » dans l'état de l'actif de la ville.
3. Délibération d'approbation de la convention de mise à disposition du bâtiment « Chambert » à la régie des Thermes.
4. Désignation d'un nouveau représentant suppléant de la régie des Thermes à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale.
5. Questions diverses.

Le Maire,
Louis FERRE.



Destinataires : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux.

P.J. : Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 septembre 2017.